

RÉPUBLIQUE ET



POST TENEBRAS LUX

CANTON DE GENÈVE

CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
TECHNIQUE

CERTIFICAT

DE FIN D'ÉTUDES THÉORIQUES ET PRATIQUES

Nous, conseillère d'Etat, chargée du département de l'instruction publique
de la formation et de la jeunesse, certifions que

Monsieur CHEVROLET ANTHONY

a suivi avec succès l'enseignement concernant la profession d'

informaticien CFC

et, par son travail et son comportement, a satisfait aux conditions d'attribution
du présent certificat.

LE DIRECTEUR



Genève, le 26 juin 2019

LA CONSEILLERE D'ETAT
CHARGÉE DU DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE